

# Les permanences

## En Mairie

### Des services publics près de chez vous

Un point Visio- public est à votre disposition à la mairie. De manipulation très simple, ce guichet virtuel permet en quelques secondes de vous mettre en relation avec un agent du Pôle Emploi, de la CAF; de la MSA et de la CARSAT(ex CRAMCO).L'usager et les conseillers du service public peuvent dialoguer via un haut-parleur et une webcam. Les agences fonctionnent sur rendez-vous (se renseigner auprès du secrétariat de mairie). Ainsi, loin de favoriser le départ des permanences des services publics des zones rurales, les Points visio-public contribuent plutôt à en implanter de nouvelles, sous une nouvelle forme, et sur des créneaux horaires plus larges et plus nombreux, tout en préservant autant que possible la qualité de la relation humaine.

- **CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) Tous les jeudis, salle de la mairie, de 9h à 12h**
- **Conciliateur de justice - Le 2<sup>ème</sup> Jeudi du mois tous les deux mois, prendre rendez-vous en mairie au 05.55.00.30.26**
- **Mission Locale Rurale : Mme GUILBARD – 1 jeudi par mois. Tél : 05.55.02.05.71**

### Maison du Département – Conseil Général – Saint-Mathieu

- Assistant(e) social(e) : sur rendez-vous au 05.55.48.73.42
- Référente autonomie sur rendez-vous au 05.55.48.73.41

### Oradour/Vayres

- CICAS(retraite complémentaire) 4ème mardi de chaque mois toute la journée sur rendez-vous tel : 0820 200 246
- MSA Tous les lundis matins de 9h à 12h sur rendez-vous l'après-midi tel : 09 69 32 22 22
- FNATH 2ème vendredi de chaque mois de 9h à 11h30
- Pouce Travail <http://www.poucetravail.com/> 1 fois par mois de 9h à 11h30 sur rendez-vous 05 55 02 03 16
- Conseiller agricole 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h renseignements :tel : 05 55 48 83 83
- S.I.R.P.A. - Syndicat Intercommunal des Repas Pris à Domicile : Mme Brémont au 05 55 78 15 62

## **Rochechouart**

- Puéricultrice, Madame Evelyne MOURET, le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05.55.48.73.41